

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 69**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME MARIE-PIERRE CALLET / MME SOLANGE BIAGGI**

---

**OBJET**

Centre Régional de l'Information Géographique : subvention de fonctionnement.

---

**Direction de l'Economie de l'Aménagement et de la Recherche  
Service Etudes et Partenariats  
1.22.30**

## **PRESENTATION**

Depuis 2007, le Département des Bouches-du-Rhône subventionne le Centre Régional de l'Information Géographique (CRIGE) dans le cadre du volet « Information géographique » du contrat de projets Etat-Région.

Le CRIGE, association créée par l'Etat et la Région en 2001, a pour objet de développer et d'organiser la production et l'utilisation de l'information géographique numérique auprès des collectivités territoriales et des établissements publics. Dans les Bouches-du-Rhône, ses actions sont conduites en partenariat avec le Conseil Départemental.

Depuis 2015, les principales intercommunalités de la Région participent également à son financement. Le montant de la demande de subvention de fonctionnement formulée auprès de notre collectivité pour 2016 s'élève à 36.000 €, en diminution de 20,5 % par rapport à celui voté en 2015 (délibération n°2 de la Commission Permanente du 17 juillet 2015).

## **INTÉRÊT DE CE FINANCEMENT**

L'utilisation croissante de l'information géographique dans la gestion quotidienne des territoires ainsi que le développement de la dématérialisation de cette information nécessitent la mise à disposition d'une information récente par un acteur fiable.

Dans ce contexte, le Département est un utilisateur des différentes bases de données réalisées ou diffusées par le CRIGE. L'association constitue également un pôle de veille technologique sur les évolutions de ce domaine d'activité. Par ailleurs, elle diffuse l'ensemble de ces données auprès des différents ayants droit du Conseil Départemental (Intercommunalités, communes, établissements publics, etc.).

## **PROGRAMME 2016**

En 2016, le programme de travail est notamment constitué par les actions suivantes :

- Numérisation des documents d'urbanisme, suivi des modes d'occupation des sols, développement d'une base de données sur les équipements publics, diffusion du cadastre numérisé ;
- Appui aux politiques d'aménagement du territoire : pôle métier risques, base de données hydrographiques, base de données adresse nationale (BAN), aide à la mise en œuvre du plan climat-air-énergie ;
- Expertise technique avec comme actions importantes la mise en place de la directive européenne INSPIRE ou l'aide aux groupements de commandes pour l'achat de données de la nouvelle plateforme d'animation régionale ;
- Coordination des démarches locales en faveur des systèmes d'information géographique des collectivités et animation des réseaux locaux en matière d'information géographique ;
- Diffusion des données par l'intermédiaire du Géoportail, création d'un nouveau géoportail, avec mise en ligne, collecte, recette et qualification des informations.

## LE FINANCEMENT

Le budget prévisionnel de fonctionnement pour l'année 2016 est estimé à 835.000 €. Le Centre Régional de l'Information Géographique sollicite une aide financière de 36.000 €.

Nature dépenses (en euros)	Nature recettes (en euros)
- Achats..... 88.500	- Etat ..... 105.000
- Services extérieurs .....121.500	-Région ..... 395.000
- Autres services extérieurs ..... 45.000	- Département des Bouches-du-Rhône ..... 36.000
- Impôts et taxes .....28.000	- Autres Départements ..... 67.782
- Charges de personnel ..... 520.000	-EPCI..... 150.125
- Amortissements et provisions ..... 32.000	-Autofinancement..... 81.093
<b>Total ..... 835.000</b>	<b>Total ..... 835.000</b>

## INCIDENCE FINANCIÈRE

Les crédits nécessaires seront prélevés sur les crédits de paiement inscrits au chapitre 65, fonction 90, nature 6574, programme 18005 du BP de l'exercice 2016.

N° GSU	N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation budgétaire	Engagement CP
Asso-EPA 000266	18005	A créer	Financement du CRIGE pour l'année 2016	65-90-6574	36.000 €

## PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions et sur proposition de Madame la Déléguée à l'Aménagement du Territoire, je vous propose de vous prononcer sur l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 36.000 € au Centre de l'Information Géographique.

En cas d'avis favorable de votre part, je vous invite à prendre la délibération ci-jointe et m'autoriser à signer la convention-type.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL